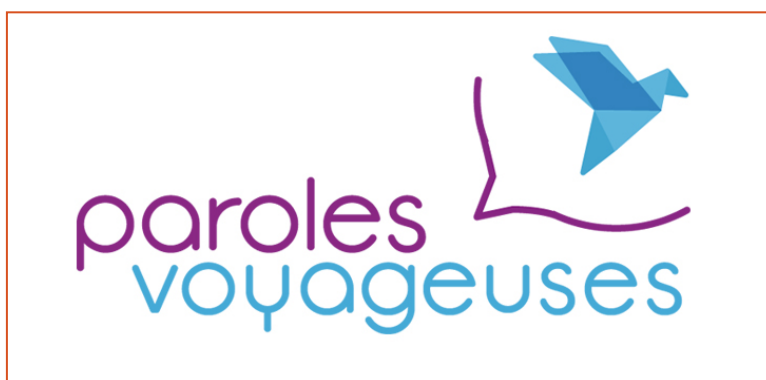


*Initiative en faveur de l'insertion professionnelle des personnes handicapées*

## FICHE D'EXPÉRIENCE

### Mots clés

Accès aux études supérieures et accompagnement - Personnes sourdes



## ÉCRIRE ET RÉUSSIR ASSOCIATION PAROLES VOYAGEUSES

<b>Contact du porteur</b>	PAROLES VOYAGEUSES 20, rue Edouard Pailleron 75019 PARIS  Téléphone : 09 83 71 40 98 Mail : paroles.voyageuses@gmail.com Site : www.paroles-voyageuses.com
<b>Territoire concerné</b>	Paris (75)
<b>Intitulé de l'initiative</b>	« Ecrire et réussir »

<p><b>Etat d'avancement du projet (en réflexion/ en cours/ terminé)</b></p>	<p>Mis en place depuis septembre 2013</p>
<p><b>Objectifs de départ</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'accès et la réussite des études supérieures pour les personnes sourdes.</li> <li>- Améliorer le niveau de français écrit des étudiants sourds</li> <li>- Rompre l'isolement des étudiants sourds</li> </ul>
<p><b>Mise en œuvre de l'action - déroulement (étapes clés)</b></p>	<p><b>Analyse du contexte :</b></p> <p>Selon le rapport de Dominique Gillot (1998), 80 % des sourds profonds sont en situation d'illettrisme et seuls 4 % accèdent aux études supérieures. Cela révèle donc un réel manque d'accessibilité aux études supérieures pour les sourds. Le principal frein étant le manque de prise en charge d'interprètes et une relation avec le français écrit souvent difficile.</p> <p><b>Mise en place de l'action :</b></p> <p>Partant de ce constat et de demandes concrètes de la part d'étudiants sourds, l'association Paroles Voyageuses a mis en place l'action « Ecrire et Réussir ».</p> <p>L'intégralité de l'action est menée en Langue des Signes Française (LSF). Elle s'étend sur l'ensemble de l'année universitaire (de septembre à septembre avec coupure estivale en août) et s'organise autour de 2 volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un accompagnement individuel : nous proposons aux étudiants sourds de les accompagner dans la rédaction de leur mémoire (correction, aide à la reformulation, conseils méthodologiques). Nous n'intervenons pas sur le contenu car ce n'est pas notre rôle mais celui de leur tuteur universitaire.</li> <li>- Un accompagnement collectif : pour ceux qui en ressentent le besoin, nous proposons une formation en groupe de remédiation en français écrit. Celle-ci a lieu 2 heures par semaine (horaires du soir) sur une période de 8 mois. L'objectif étant que les étudiants puissent progresser et se sentir plus à l'aise avec le français écrit. Cette formation permet également aux étudiants de bénéficier d'un temps de rencontre et d'échanges entre eux et se sentir ainsi moins isolés dans leur parcours.</li> <li>- Des accompagnements renforcés et des préparations spécifiques à des concours ou l'entrée en formation qualifiante sont également possibles.</li> </ul> <p>Ainsi accompagnés et encouragés, les étudiants sourds sont mieux préparés et moins enclins à abandonner leurs études en cours d'année.</p>

<p><b>Résultats</b></p>	<p>Depuis la mise en place de l'action les résultats sont positifs. Pour l'année universitaire 2014/2015, on constate sur les 23 étudiants bénéficiaires du dispositif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 92% de non abandon (2 abandons pour réorientations)</li> <li>- 52% de mentions</li> <li>- 40% de validation d'année universitaire (année sans présentation de mémoire)</li> <li>- 48% des inscriptions ont été motivées par la formation de français en groupe.</li> </ul> <p>Nous sommes en attente des résultats pour l'année universitaire 2015/2016. Chaque année le nombre d'inscriptions augmente légèrement.</p>
<p><b>Parties prenantes, partenaires impliqués</b></p>	<p><b>Financeurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil Régional IDF axe démocratisation des études supérieures</li> <li>- Fondation de France axe « vie sociale et citoyenneté des personnes handicapées »</li> <li>- Fondation de mécénat Société Générale volet « lutte contre l'illettrisme »</li> <li>- Fondation Solidarité Brageac</li> <li>- Mairie de Paris (cabinet Handicap)</li> </ul> <p><b>Comité scientifique, partenaires collaboratifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Université de Paris 8 et CNRS (laboratoire SFL)</li> </ul>
<p><b>Bilan global, enseignements, reproduction envisageable</b></p>	<p>Le succès de l'action depuis 3 ans confirme le besoin d'accompagnement des étudiants sourds dans leurs études supérieures.</p> <p>Il s'agit d'un dispositif facile à mettre en place et reproductible sur tout le territoire français.</p> <p>Cependant se pose la question du financement de l'action. En effet, nous ne pouvons obtenir indéfiniment des financements. Il faudrait que les étudiants sourds puissent bénéficier d'une prise en charge financière individuelle (comme cela est fait par exemple pour leurs besoins en prise de notes).</p> <p>De même, il serait souhaitable que la formation de français soit accessible à tout étudiant sourd (elle l'est actuellement seulement pour les salariés ou les demandeurs d'emploi). Certains établissements habitués à accueillir des étudiants sourds proposent d'ailleurs des formations de remédiation en français écrit. En effet, il ne faut pas oublier que pour la majorité des sourds le français écrit représente une langue seconde qui n'est pas toujours bien maîtrisée.</p>